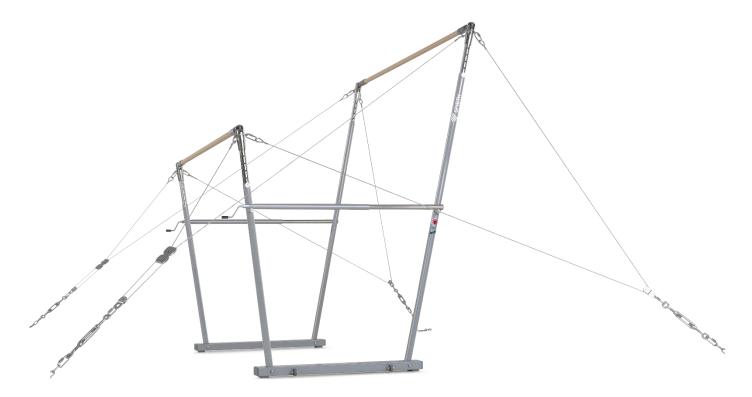


BARRES ASYMETRIQUES
« BERNE »





ATTENTION

Toute activité impliquant le mouvement ou la hauteur crée le risque de blessure grave y compris une paralysie permanente ou même la mort, en tombant sur la tête ou d'autres parties du corps. Vous acceptez les risques de blessures graves en utilisant cet équipement.

Cependant, les risques peuvent être réduits en suivant ces règles :

- 1. Utilisez cet équipement seulement sous la responsabilité d'un entraîneur formé et qualifié.
- 2. Cet équipement doit être utilisé en association avec des tapis de réception conformes aux normes en vigueur. En cas de doute concernant l'état ou le nombre de tapis, ne pas utiliser cet équipement.
- 3. Cet agrès doit être utilisé avec l'équipement adéquat et par des utilisateurs formés à la pratique de la gymnastique. Toujours sous la responsabilité d'un entraîneur qualifié.
- 4. Apprenez à connaître vos limites et les limites de cet équipement. Suivez progressivement les techniques d'apprentissage et toujours sous la surveillance un entraîneur.
- 5. Avant chaque utilisation inspectez l'équipement afin de vérifier la conformité et la sécurité de l'installation. En cas de doute, ne pas utiliser cet appareil et appeler le service de maintenance.
- 6. Prenez connaissance de la notice dans sa totalité avant toute utilisation.







OBSERVATION

L'installation de ce produit doit être impérativement réalisée par une société agrée par le fabricant. Tout défaut d'installation peut avoir des conséquences extrêmement graves pour les utilisateurs ou les personnes à proximité.

Cet appareil de gymnastique doit être utilisé dans un endroit sec et seulement dans ces conditions.

L'humidité aura un effet négatif sur tous les types de revêtement et matériaux utilisés sur les appareils de gymnastique ce qui peut en réduire la durée de vie.

NORMES ENVIRONNEMENTALES

Durant le développement d'un produit Spieth et/ou Kassiopé, nous attachons beaucoup d'importance à l'utilisateur, à la performance du produit mais également à l'intégration de l'environnement dans notre processus de conception. Nous sommes certifiés ISO 9001 (management de la qualité) et ISO 14001 (management de l'environnement).

Nous utilisons des matériaux éco-responsables comme le bois issu de forêt durablement et responsablement gérée ou le PVC de nos fournisseurs qui est certifié sans phtalates. Nous nous mobilisons pour réduire notre impact environnemental, et nous mettons en place des mesures pour diminuer notre consommation d'énergie.

Spieth et Kassiopé sont conscients de leurs responsabilités environnementales et sociales. Ils s'engagent et supportent plusieurs projets : en donnant une seconde vie aux équipements anciens et en les proposant à des clubs ayant des moyens limités ou en promouvant l'activité sportive notamment chez les jeunes.









NORMES TECHNIQUES



Les barres asymétriques Bern sont certifiées F.I.G.

Approuvées par la Fédération Internationale de Gymnastique, elles peuvent être utilisées lors des compétitions régionales, nationales et internationales.

Cet agrès répond aux exigences de la norme NF EN 913 « Matériel de gymnastique-Exigences générales de sécurité et méthodes d'essai »



BARRES ASYMETRIQUES

« BERNE »

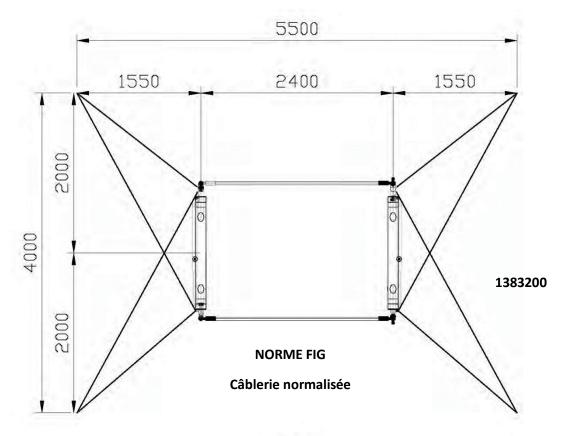


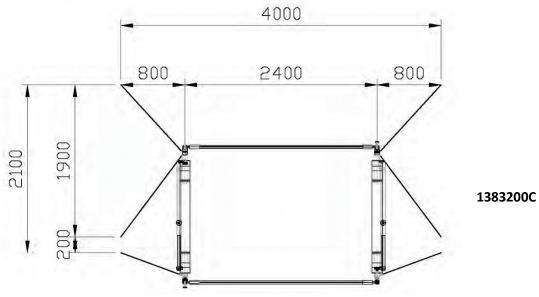
NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

COLISAGE

	Dim. Palette (cm)	Carton unité	Carton unité	Nbr Colis unité
Référence	1384094/1	1384094/2	1801	
1383200	300 x 100 x 40	1	0	2
1383200C	50 x 50 x 10	0	1	2

ENCOMBREMENT





Câblerie courte













- 1. Poser un des pieds au sol comme sur la photo.
- 2. Insérer les deux entretoises à gauche et à droite du trou situé de la face supérieure.
- 3. Mettre en place le poteau dans le trou situé sur la face supérieur du pied. Vérifier que l'entretoise soudée sur le poteau soit située du même côté que les roulettes.
- 4. Insérer les entretoises et serrer les vis M10x20 tête fraisée 6 pans avec la clé fournie. Répéter ces opérations sur les quatre poteaux.







- 5. Mettre en place l'écarteur avec la manivelle du côté du petit poteau. Visser à la main les vis M10x25 mm têtes bombées avec la rondelle M10.
- 6. Serrer les vis des deux écarteurs avec la clé six pans fournie.
- 7. Vérifier que l'écarteur soit bien installé comme sur la photo ci-dessous.









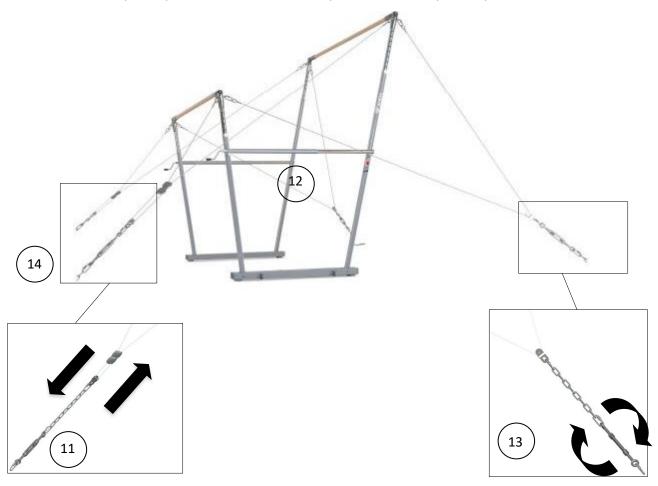






(2 personnes sont nécessaires)

- 8. Positionner les deux pieds face à face avec les écarteurs situés à l'extérieur. Insérer le portemains par l'arrière de la chape se trouvant en haut du poteau
- 9. Cranter le porte mains dans la chape.
- 10. Vérifier que les porte-mains soient bien en place dans les chapes des poteaux.

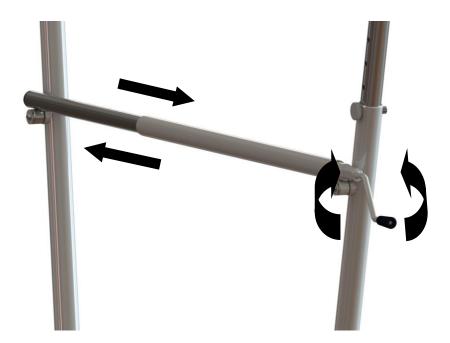


- 11. Placer les pieds de la barre suivant le schéma page 3. Fixer les câbleries aux ancrages situés au sol.
- 12. Régler l'écarteur de la barre à 180 cm.
- 13. Visser les quatre tendeurs lanternes à l'identique pour mettre sous tension. Vérifier le niveau jusqu'à que vous trouviez la tension souhaitée.
- 14. Monter ou descendre le curseur afin d'ajuster plus ou moins la tension des câbles.









Pour régler votre écartement précisément il vous suffit de tourner la manivelle dans :

- le sens inverse des aiguilles d'une montre pour écarter les barres.
- le sens des aiguilles d'une montre pour resserrer l'espace entre les barres.

KASSIOPÉ

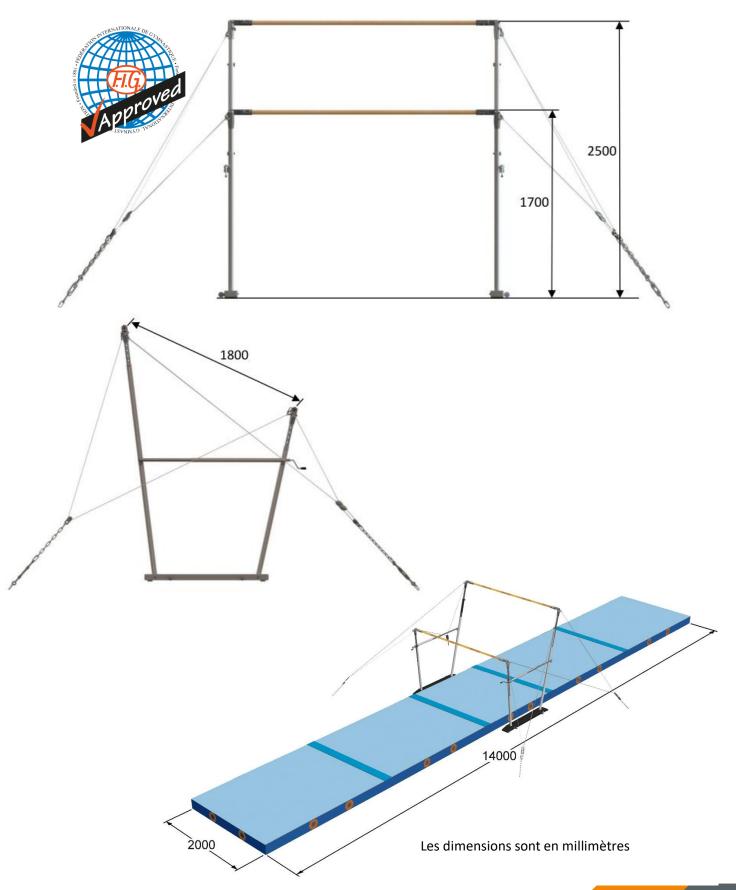
SPIETH

« BERNE »



ET D'ENTRETIEN

NORMES F.I.G DE COMPETITION





BARRES ASYMETRIQUES
« BERNE »

MAINTENANCE

Vérification d'usage	Vérification de maintenance	
 Avant chaque utilisation: Inspection visuelle de tous les organes d'accrochage Vérification de tous les éléments de serrage Vérification des dispositifs de réglage de largeur Vérification manuelle de la stabilité de l'agrès Vérification de la géométrie de l'agrès Vérification des zones de réception. Vérification du bouton indicateur rouge de la poignée de réglage de la hauteur. 	 Vérification du système d'ancrage au sol Vérification des organes d'accrochage et de serrage de l'agrès Inspection des pièces d'usure Réglage de la géométrie de l'agrès Test des réglages dimensionnels Vérification des zones de réception. Graisser les supports de porte-main (en utilisant de la vaseline). 	
 Ne jamais nettoyer le porte-main avec de l'eau ou un autre liquide qui pourrait le détériorer. Interdiction d'utiliser un abrasif sur les parties métalliques. Enlever la magnésie uniquement quand le porte-main est sec. Utilisez une éponge à récurer ou les crochets du Velcro. En cas de doute sur la fiabilité de l'agrès, nous vous conseillons d'en interdire l'accès systématiquement et d'avertir le service de maintenance. 	Nous vous conseillons de faire vérifier et régler votre agrès une fois par an, au minimum, par une société agrée par le fabricant. Dans le cas d'une utilisation soutenue nous vous préconisons une vérification et un réglage de l'agrès deux fois par an.	

GARANTIE

Le matériel désigné ci-dessus est garanti contre tous vices de fabrication pour une durée de 2 ans dans le cadre d'une utilisation normale. Sont exclus de cette garantie, les matériels qui font l'objet d'une mauvaise utilisation, de démontages fréquents ou qui ne sont pas démontés, remontés et entretenus régulièrement, selon la notice constructeur, par des techniciens agréés par le fabricant.

Cette garantie est limitée à la remise en état chez le fabricant ou sur site, à nos frais, dans les délais les plus brefs, de tout matériel constaté défectueux, sans qu'il puisse être demandé aucune indemnité et quelle qu'en soit la raison. Toutes autres garanties explicites ou implicites sont exclues. Sont exclues de la garantie toutes les pièces d'usures.

Les pièces détachées nécessaires à la maintenance éventuelle seront disponibles auprès du fabricant durant une période minimale de 10 ans. Possibilité d'extension de garantie à 5 ans. Nous consulter.